

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 6 décembre 2023,

ORGANISATION DES SOINS DANS LE CENTRE MANCHE : L'ETAT ENGAGE UNE MISSION D'EXPERTISE

L'offre de soins du centre Manche est organisée autour du centre hospitalier public mémorial de Saint-Lô et l'Hôpital privé du Centre Manche (groupe AVEC) qui regroupe deux établissements privés distincts : la clinique de Saint-Lô et la clinique de Coutances.

L'Hôpital privé du Centre Manche réalise un peu plus de 10 000 actes annuels sur le territoire avec des activités de chirurgie digestive, orthopédie, urologie, vasculaire, gynécologie – sein, ORL, ophtalmologie, et cancérologie et de soins médicaux et de réadaptation (SMR).

Les établissements de l'Hôpital privé du Centre Manche sont actuellement placés en redressement judiciaire à la suite de la décision du tribunal de commerce de Coutances ce vendredi 1er décembre. Par ailleurs l'ARS Normandie a suspendu temporairement, du 28 août au 6 septembre dernier, l'activité de chirurgie du site de Saint-Lô de l'Hôpital privé du Centre Manche eu égard aux enjeux de qualité et sécurité des soins.

Dans ce contexte, et pour anticiper tous les scénarios d'évolution de l'offre sur le territoire et déterminer lequel est de nature à pérenniser une offre chirurgicale adaptée et équilibrée sur le centre Manche, l'Agence régionale de santé Normandie engage, en lien avec la Préfecture de la Manche et dans un objectif de complémentarité avec les attentes exprimées par les élus, une mission d'expertise sur l'organisation des soins dans le centre Manche.

Pour cela, l'ARS Normandie a missionné M. Bernard Dupont (ex Directeur général du CHU de Nancy et du CHU de Brest) et le Professeur Bertrand Fenoll (ex IGAS et président de la Commission médicale d'établissement du CHU de Brest) pour qu'ils analysent l'offre chirurgicale du centre Manche et étudient l'évolution possible des implantations tout en maintenant le niveau de l'offre de soins.

Les professionnels libéraux des cliniques du Centre Manche, les partenaires du territoire - notamment le Centre hospitalier public de Saint-Lô et les élus du centre Manche seront étroitement associés aux travaux engagés.

Les conclusions de cette mission devront poursuivre l'objectif de maintenir une offre chirurgicale sur le territoire du centre Manche respectant les impératifs de qualité et de sécurité de soins, mais aussi réaliste compte tenu de la démographie médicale et des acteurs en présence sur le territoire.

Les recommandations en conclusion de cette mission, au calendrier volontairement court, seront attendues d'ici le 4/02/2024 et feront l'objet d'une présentation à toutes les parties prenantes du territoire.